

GOODFOOD MARKET CORP.
(la « société »)

FORMULAIRE DE PROCURATION
(la « procuration »)

Assemblée annuelle et extraordinaire
Mardi le 17 janvier 2023 à 10h00 (heure de Montréal)
Par webdiffusion audio en direct à l'adresse :
<https://virtual-meetings.tsxtrust.com/1418>
(l'« assemblée »)

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES : 8 décembre 2022
NUMÉRO DE CONTRÔLE :
NUMÉRO DE SÉQUENCE :
ÉCHÉANCE POUR LA PRÉSENTATION DE LA PROCURATION : Vendredi le 13 janvier 2023 à 10h00 (heure de Montréal)

FAÇONS DE VOTER	
INTERNET	Rendez-vous au www.voteproxonline.com et saisissez le numéro de contrôle à 12 chiffres indiqué ci-dessus.
TÉLÉCOPIEUR	416 595-9593
POSTE OU REMISE	Compagnie Trust TSX 100, rue Adelaide Ouest, bureau 301 Toronto (Ontario) M5H 4H1

Le soussigné désigne par la présente **Jonathan Ferrari, président du conseil et chef de la direction** de la société ou, à défaut de ce dernier, **Neil Cuggy, Président et chef de l'exploitation** de la société (les « représentants de la direction ») ou, au lieu de l'une de ces personnes, la personne suivante :

<i>Nom de la personne désignée en caractères d'imprimerie</i>

à titre de fondé de pouvoir chargé de le représenter à l'assemblée et autorisé à agir et à voter en son nom relativement à toutes les questions qui seront dûment présentées à l'assemblée ainsi qu'à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, de la même manière et avec les mêmes pouvoirs que si le soussigné était lui-même présent à ladite assemblée ou à une reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report, conformément aux instructions de vote indiquées ci-dessous, s'il y en a.

– VEUILLEZ CONSULTER LES LIGNES DIRECTRICES RELATIVES AU VOTE AU VERSO –

RÉSOLUTIONS – LE TEXTE **SURLIGNÉ** AU-DESSUS DES CASES INDIQUE LES RECOMMANDATIONS DE VOTE DE LA DIRECTION

1. Élection des administrateurs

- a) Jonathan Ferrari
- b) Neil Cuggy
- c) Donald Olds
- d) Terry Yanofsky
- e) John Khabbaz

POUR	CONTRE
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. Nomination de l'auditeur

Nomination de **KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.** à titre d'auditeur de la société pour le prochain exercice et autorisation des administrateurs de fixer la rémunération de l'auditeur.

POUR	ABSTENTION
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. Regroupement des actions

Examiner et, si cela est jugé opportun, adopter une résolution spéciale autorisant la modification du certificat de constitution de la Société de manière à effectuer un regroupement de toutes les actions ordinaires émises et en circulation de la Société à raison d'une (1) action ordinaire post-regroupement pour dix (10) actions ordinaires pré-regroupement et à autoriser le conseil d'administration à déterminer le moment du regroupement d'actions, le tout tel qu'indiqué à l'annexe C.

POUR	CONTRE
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

4. Modification du certificat de constitution de la Société

Examiner et, si cela est jugé opportun, adopter une résolution spéciale autorisant la modification du certificat de constitution de la Société de manière à créer une catégorie autorisée composée d'un nombre illimité d'actions privilégiées, lesquelles pourront être émises en série, les droits et les restrictions applicables à chaque série devant être fixés par les administrateurs de la Société, le tout, y compris les modalités se rattachant aux actions privilégiées, tel qu'indiqué à l'annexe D.

POUR	CONTRE
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

La présente procuration annule et remplace toutes les procurations antérieures et **ELLE DOIT ÊTRE SIGNÉE.**

<i>NOM EN CARACTÈRES D'IMPRIMERIE</i>

<i>Signature du propriétaire inscrit</i>	<i>Date (MM/JJ/AAAA)</i>
--	--------------------------

Lignes directrices et conditions relatives au vote par procuration

1. LA PRÉSENTE PROCURATION EST SOLLICITÉE PAR LA DIRECTION DE LA SOCIÉTÉ.
2. IL Y A LIEU DE LIRE LA PRÉSENTE PROCURATION CONJOINTEMENT AVEC LES DOCUMENTS RELATIFS À L'ASSEMBLÉE AVANT DE VOTER.
3. Si vous désignez les représentants de la direction pour qu'ils exercent les droits de vote afférents à vos titres, ceux-ci voteront conformément à vos instructions ou, en l'absence d'instructions, conformément aux recommandations de vote de la direction surlignées pour chacune des résolutions présentées au verso. Si vous désignez une autre personne pour qu'elle exerce les droits de vote afférents à vos titres, celle-ci votera également conformément à vos instructions ou, en l'absence d'instructions, à son gré.
4. La présente procuration confère à la personne désignée le pouvoir de voter à son gré relativement aux modifications ou aux changements touchant les questions indiquées dans l'avis de convocation à l'assemblée qui l'accompagne et aux questions dûment présentées à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report.
5. Chaque porteur de titres a le droit de désigner une personne autre que les représentants de la direction indiqués aux présentes pour le représenter à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci en cas d'ajournement ou de report. Il peut exercer ce droit en inscrivant dans l'espace prévu à cette fin le nom de la personne désignée, laquelle n'est pas tenue d'être un porteur de titres de la société.
6. Le présent formulaire de procuration n'est valable que s'il est signé. Prière de le dater, faute de quoi la procuration sera réputée porter la date à laquelle elle a été postée aux porteurs de titres de la société.
7. La présente procuration n'est valide que si elle est présentée selon l'une des **méthodes de vote** et reçue par Compagnie Trust TSX avant **l'échéance pour la présentation des procurations** indiquée au verso ou, dans le cas d'un ajournement ou d'un report de l'assemblée, au moins 48 heures (exception faite du samedi, du dimanche et des jours fériés) avant l'heure de l'assemblée ajournée ou reportée. Le président de l'assemblée pourra à son gré accepter ou rejeter les procurations présentées en retard, et il n'est ce faisant nullement tenu d'accepter ou de rejeter en particulier certaines procurations.
8. Si le porteur de titres est une société, la procuration doit être signée par un dirigeant ou un avocat dûment autorisé de celle-ci; le porteur de titres pourrait devoir fournir des documents attestant la capacité du signataire à signer la procuration.
9. Les lignes directrices de l'établissement adéquat des procurations peuvent être consultées à www.stac.ca. Prière de se reporter à la section Protocole concernant les procurations (Proxy Protocole)

Investisseurs InSite

Compagnie Trust TSX offre gratuitement à tous les détenteurs de titres la possibilité d'accéder en tout temps de façon commode et sécuritaire à l'ensemble des données relatives à leur compte, notamment le sommaire des avoirs et l'historique des transactions, et propose des liens vers des formulaires utiles et des listes de questions fréquentes.

Pour vous inscrire, visitez le <https://www.tsxtrust.com/t/investor-hub/forms/investor-insite-registrations?lang=fr>

Cliquez sur « Inscrivez-vous », puis remplissez le formulaire d'inscription. Si vous avez des questions, veuillez nous appeler sans frais au 1 866 600-5869.

Demande d'états financiers

Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières, les détenteurs de titres peuvent choisir de recevoir les états financiers annuels, les états financiers intermédiaires et les rapports de gestion.

Au lieu de recevoir les états financiers par la poste, vous pouvez choisir de consulter ces documents sur le site Web SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Je suis un détenteur de titres de la société et, à ce titre, je fais la demande suivante :

- États financiers et rapport de gestion annuels (Cochez cette case pour NE PAS recevoir les états financiers annuels et le rapport de gestion s'y rattachant.)
- États financiers et rapport de gestion intermédiaires (Cochez cette case pour recevoir les états financiers intermédiaires et les rapports de gestion s'y rattachant.)

Si vous exercez votre droit de vote en ligne et que vous souhaitez recevoir les états financiers, veuillez remplir le formulaire de demande d'états financiers en ligne après vos instructions de vote.

Si l'échéance est passée, veuillez envoyer ce côté du formulaire par télécopieur au 416 595-9593.

- Cochez cette case si vous souhaitez recevoir les états financiers de votre choix par voie électronique et indiquez votre adresse de courriel ci-dessous

COURRIEL (facultatif)

En fournissant mon adresse de courriel, j'accepte par les présentes toutes les dispositions énoncées dans le document suivant :

<https://www.tsxtrust.com/consent-to-electronic-delivery?lang=fr>

GOODFOOD MARKET CORP.
2023